

HONORAIRES DE LOCATION

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8, 10 ou 12 €/m ² de la surface habitable selon la zone	8, 10 ou 12 €/m ² de la surface habitable selon la zone
Etat des lieux location vide ou meublée	3 €/ m ² de la surface habitable	3 €/ m ² de la surface habitable
Entremise et négociation	5 €	
Forfait (Visite, constitution du dossier et rédaction du bail) pour tous logement supérieur à 50 m ²	70 % du loyer charges comprises	70 % du loyer charges comprises

LOCAUX DE DROIT COMMUN / COMMERCIAUX / INDUSTRIELS / PROFESSIONNELS

	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux		10 % du loyer annuel charges comprises
Rédaction du bail		700 €
Boxe, Garage ou place de parking (visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux)		150 €

ESTIMATION DE VALEUR LOCATIVE

50 € TTC

EN CAS DE DELEGATION

Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial